

RAPPORT D'ANALYSES N° 16-13119-002

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 3662

GRENOBLE ALPES METROPOLE

à l'attention de Mr BONOMI hugo

3 rue Malakoff

38031 GRENOBLE CEDEX 01

TYPE D'ANALYSE : P1F

Client : GRENOBLE ALPES METROPOLE Commune : ST PAUL DE VARGES Lieu de prélèvement : MAIRIE Point de prélèvement : Evier de la cuisine Origine de l'eau : Réservoir des Mause Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Eaux d'alimentation	Prélèvement effectué le : 23/03/2016 à 11:25 Par : Guillaume Matraire , technicien préleveur En présence de : M. CLERC Pluies dans les 10 jours précédents : Faibles Observations In Situ : Echantillon réceptionné le : 23/03/2016
--	--

Le prélèvement a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme : FD T90-520

Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Limite de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)	Référence de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)
Température de l'air	13,4	°C	23/03/2016			
Température de l'eau	9,8	°C	23/03/2016			25
Odeur	Normale		23/03/2016	Qualitatif		
Saveur	Normale		23/03/2016	Qualitatif		
Couleur	Normale		23/03/2016	Qualitatif		
O Chlore libre In Situ	<0,02	mgCl2/l	23/03/2016	NF EN ISO 7393-2		
O Chlore total In Situ	<0,02	mgCl2/l	23/03/2016	NF EN ISO 7393-2		
O Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	<1	UFC/ml	23/03/2016	NF EN ISO 6222		
O Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	<1	UFC/ml	23/03/2016	NF EN ISO 6222		
O Coliformes totaux	<1	UFC/100ml	23/03/2016	NF EN ISO 9308-1		0
O Escherichia coli	<1	UFC/100ml	23/03/2016	NF EN ISO 9308-1	0	
O Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100ml	23/03/2016	NF EN ISO 7899-2	0	
O Spores de bactéries anaérobies sulfitoréductrices	<1	UFC/100ml	23/03/2016	NF EN 26461-2		0
O Ammonium (NH4)	<0,02	mg/l	23/03/2016	NF T90-015-2		0,1
O Carbone organique total	0,93	mg/l	24/03/2016	NF EN 1484		2
O Chlorures (Cl)	<0,5	mg/l	24/03/2016	NF EN ISO 10304-1		250
O Conductivité à 25°C	267	µS/cm	23/03/2016	NF EN 27888		[200 - 1100]
Température de mesure de la conductivité	20,1	°C	23/03/2016			
O Dureté totale	14,3	°F	23/03/2016	NF T90-003		
O Nitrates (NO3)	3,5	mg/l	24/03/2016	NF EN ISO 10304-1	50	
O Nitrites (NO2)	<0,02	mg/l	24/03/2016	NF EN ISO 10304-1	0,5	
O pH	8,2	Unité pH	23/03/2016	NF EN ISO 10523		[6,5 - 9]
Température de mesure du pH	12,8	°C	23/03/2016			
O Sulfates (SO4)	2	mg/l	24/03/2016	NF EN ISO 10304-1		250
O Titre alcalimétrique complet	13,9	°F	23/03/2016	NF EN ISO 9963-1		
O Turbidité	0,24	NTU	23/03/2016	NF EN ISO 7027	1	2

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant. MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

RAPPORT D'ANALYSES N° 16-13119-002

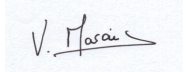
LIMITES DE QUALITE : (Interprétation par rapport aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux limites de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

REFERENCES DE QUALITE: (Interprétation par rapport aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux références de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

Véronique Marais
Responsable laboratoire
Signataire habilité



Copie envoyée à :